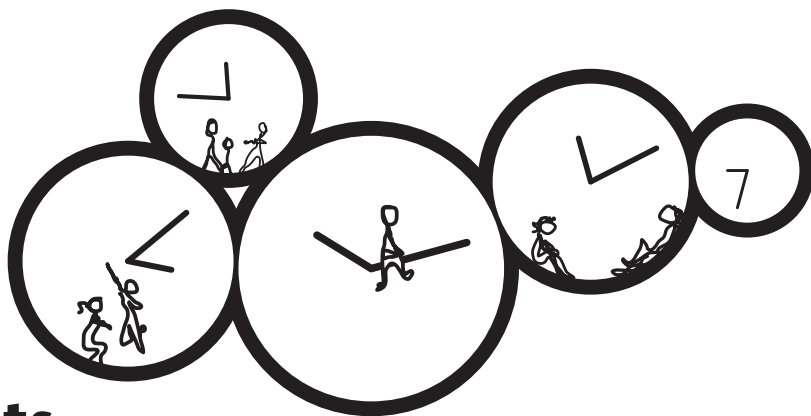


• L a u s a n n e •



1er Colloque Parascolaire **Autour de l'école: le temps des enfants**

Vendredi 4 juin 2010

Mme Barbara de Kerchove : Point de vue de l'Association des Parents d'Elèves

La question à laquelle Mme de Kerchove et l'Association des Parents d'Elèves tentent de répondre est la suivante : quel accueil parascolaire voulons-nous pour nos enfants ?

Pour cela, Mme de Kerchove commence par introduire ce qu'est l'Association des Parents d'Elèves. L'apé-Vaud a été fondée en 1969 et fédère maintenant 43 groupes locaux, répartis dans différents établissements du canton, y compris à Lausanne. Ces groupes représentent donc plus de 5000 familles.

L'apé-Vaud est impliquée dans tout ce qui touche l'école vaudoise. De plus, l'apé-Vaud est laïque et apolitique, engagée pour une éducation qui permette à chacun de trouver sa place dans la société et partenaire, pour développer un dialogue constructif avec les autorités, les enseignants et l'institution scolaire. Les valeurs de l'apé-Vaud sont : premièrement, l'équité et respect; deuxièmement que chaque enfant doit être reconnu et encouragé dans ses potentiels; troisièmement, de créer un dialogue constructif, ainsi que le partenariat; de plus, que l'éducation est l'affaire de tous : les enfants doivent bénéficier d'un encadrement cohérent et enfin, l'exigence, pour permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la société.

Mme de Kerchove passe maintenant à l'état des lieux de l'accueil parascolaire fait en 2005 par une étude de l'apé-Vaud. Cette étude a mis en exergue différents éléments. D'une part, il y a des différences entre les villes – Lausanne en particulier – et le reste du canton. D'autre part, elle a permis de remarquer l'importance du génie local. De plus, de nombreuses demandes restent insatisfaites par manque de places, mais il n'existe pas de base de données pour les recenser. Finalement, il n'y a pas de définition homogène du parascolaire. De telles disparités sont source de grandes inéquités dans l'éducation.

Mme de Kerchove se pose alors la question du concept du parascolaire : quelle est sa définition ? Il semble recouvrir des réalités multiples et est au croisement de nombreux champs de compétences. Il faut donc définir le concept parascolaire et se mettre d'accord sur les missions qu'il doit avoir. En effet, à Lausanne, les missions de l'accueil parascolaire sont pensées et réfléchies, mais pas nécessairement dans le reste du canton. L'apé-Vaud entend par parascolaire une prise en charge des enfants qui soit structurée, adaptée et de qualité, en dehors des temps d'école et des moments familiaux, proposée à tous les parents qui le souhaitent et pendant toute la scolarité obligatoire.

En outre, l'accueil parascolaire doit être financièrement accessible à toutes les familles. Concrètement, l'accueil parascolaire comprend: l'accueil matin, midi et soir, les devoirs sur-

veillés, l'accompagnement des jeunes enfants sur les trajets entre l'école et la structure d'accueil et éventuellement les activités sportives, récréatives ou culturelles dans la mesure où elles sont proposées dans ce contexte.

L'apé-Vaud a donc des attentes concernant l'accueil parascolaire. Cette prise en charge doit se fonder sur un projet socio-éducatif partagé, qui contribue à l'apprentissage de l'autonomie des enfants. Les structures parascolaires doivent à la fois offrir aux enfants un cadre souple, qui permette des expériences sociales, éducatives et récréatives, tout en laissant les parents exercer pleinement leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants. L'accueil parascolaire doit donc être, d'une part, structuré : le cadre, les devoirs et les responsabilités de chacun doivent être clairement définis. D'autre part, il doit être adapté à l'âge et au degré d'autonomie des enfants. De plus, il faut qu'il soit de qualité, tant sur le plan de l'encadrement des enfants que sur le plan relationnel (au sein de la structure et entre la structure et la famille).

Mme de Kerchove continue en donnant les points nécessaires pour une bonne évolution des accueils parascolaires. Il y a tout d'abord la nécessité de coordonner les différents contextes du quotidien de nos enfants. Il faut aussi soigner la qualité de l'accueil et qu'il soit adapté à l'âge et au degré d'autonomie de l'enfant.

En outre, les infrastructures existantes doivent être mieux exploitées et il faut davantage de synergies entre les communes et les associations (sportives, culturelles, etc.). D'autre part, il faudrait développer des accueils parascolaires adaptés pour les dix à quinze ans. Finalement, on doit mettre en place une formation adéquate du personnel et développer la prévention alimentaire.

En conclusion, on assiste ces dernières années à un changement de perspective : d'un sujet privé – le parascolaire – devient un thème public. Pour le bien-être de nos enfants, il faut maintenant définir un cadre légal du parascolaire et ses missions. De plus, il faut améliorer la qualité des accueils. Un encadrement parascolaire de qualité a une influence positive pour l'enfant, sur son développement social et cognitif, sur son succès scolaire, il permet une meilleure intégration et une ouverture à la diversité par l'apprentissage de la citoyenneté. Concernant les coûts, il faut prendre en compte qu'un accueil de qualité a un coût. Le débat sur le financement doit prendre en compte la charge des familles. C'est maintenant une question pour la société de savoir où elle veut investir son argent.